

PÉROU.—Il y a quelque temps nous relations, d'après la *Croix* de Paris, la démission de M. de la Romana, le chef du cabinet du Pérou, qui préférerait renoncer à la haute position qu'il occupait dans le gouvernement de son pays, plutôt que de mettre son nom au bas de la loi sanctionnant l'introduction du mariage civil dans cette catholique république du Sud-Amérique, et nous disions alors que cet événement serait sans doute gros de conséquences pour l'avenir.

Eh bien, nous voyons par une lettre adressée à la *Review* de St Louis, Mo., que l'ex-ministre, que sa ville natale avait au lendemain de sa démission, accueilli avec d'enthousiastes démonstrations de joie, est à former un parti catholique qui jouera certainement un grand rôle dans la politique du pays et dont l'objectif principal devra évidemment être le rappel de la loi du mariage civil.

Il se prépare là-bas d'intéressants événements au courant desquels nous tiendrons certainement nos lecteurs.

BRÉSIL.—Nous n'avons pas encore eu l'occasion de parler du Brésil, dans cette revue, croyons-nous. Aussi sommes-nous heureux de pouvoir citer au sujet du mouvement catholique dans ce pays l'opinion d'un homme bien placé pour voir. Nous voulons parler de Mgr Fergo O'Connor qui, jusqu'à ces derniers temps encore, occupait le poste de vicaire-général de l'évêque de San Paulo. Voici ce que ce prélat écrivait récemment à notre confrère de la *Review* de St Louis, Mo.

“ Le mouvement catholique au Brésil en est encore à ses premiers pas. La tradition portugaise et les intrigues royales et jansénistes ont tenu jusqu'ici notre pays dans l'indifférence en ce qui concerne le progrès religieux. Nos catholiques aiment à appartenir à des sociétés dont les membres sont en grande partie des francs-maçons. Heureusement qu'il s'opère parmi eux un travail d'épuration lent mais sûr et avant longtemps sans doute il nous sera possible de constater que le mouvement catholique fait des progrès,—ce qu'il faut souhaiter ardemment.”

Ajoutons que le gouvernement républicain a fait récemment disparaître certaines entraves apportées par l'empire au séjour en ce pays de certaines communautés religieuses et que des missionnaires dévoués ont sans doute profité et profiteront encore de cet acte véritablement libertaire, suivant le mot aujourd'hui à la mode, pour se dévouer au relèvement moral de la population brésilienne.

14 Mars 1898.